



La directrice

Mesdames et Messieurs les  
directeurs d'écoles doctorales,

Rome, le 25 février 2019

**Objet : appel à candidatures pour un contrat doctoral à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 en partenariat avec l'École française de Rome**

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles doctorales,

Dans le cadre du soutien apporté aux actions de coopération internationale, le MESRI flèche chaque année cinq contrats doctoraux en partenariat entre une ED et une des cinq Écoles françaises à l'étranger : École française d'Athènes, École française de Rome, Institut français d'archéologie orientale, École française d'Extrême-Orient, Casa de Velázquez (École des hautes études hispaniques).

Les dossiers de candidatures devront parvenir directement à celle des EFE concernée.  
Ils doivent comporter :

- un projet de thèse de cinq pages au maximum ;
- le CV du candidat pressenti pour entreprendre cette recherche ;
- une lettre de présentation du ou des directeur(s) de thèse pressenti(s) ;
- l'avis du directeur de l'ED.

Cette proposition concerne uniquement les étudiants qui ne sont pas déjà inscrits en thèse au cours de la présente année universitaire (2018-2019).

L'École française de Rome a vocation à accueillir des doctorants préparant une thèse dans les champs disciplinaires qui relèvent de sa sphère de compétence telle qu'elle est définie dans le décret du 10 février 2011 relatif aux écoles françaises à l'étranger. Elle « développe à Rome et en Italie, au Maghreb et dans les pays du Sud-Est européen proches de la mer Adriatique des recherches dans le domaine de l'archéologie, de l'histoire et des autres sciences humaines et sociales, de la Préhistoire à nos jours ». En outre, sa situation particulière dans une capitale de rayonnement mondial depuis plus de 2000 ans, à travers l'empire romain puis la papauté, la rend également apte à accueillir de jeunes chercheurs travaillant sur d'autres sphères du globe (de l'Asie aux Amériques, en passant par l'Afrique) dont une partie des terrains et des sources sont situés en Italie. Les recherches qu'elle

mène en archéologie la prédisposent enfin à l'accueil de doctorants travaillant dans des disciplines dialoguant avec l'archéologie (sciences de la terre, physique...).

L'EFR est donc prête à recevoir à compter de septembre 2019, en convention avec une ED, un doctorant travaillant en archéologie, histoire ou sciences sociales dont le projet s'inscrirait dans ce cadre. Nous nous permettons de souligner, car la tradition dans ce domaine est plus récente, que l'EFR a aussi vocation à favoriser les recherches en sciences sociales et examinera donc avec un égal intérêt les dossiers qui relèveraient des disciplines comprises dans ce champ. Dans tous les cas, il faut que le dossier manifeste la nécessité d'une présence du doctorant à Rome, en Italie ou dans les pays du Maghreb et de la façade adriatique des Balkans pour mener à bien tout ou partie de ses recherches.

Les documents de candidature pour l'EFR devront être envoyés jusqu'au 30 avril 2019 à 15 h (heure de Rome), via le formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : [https://candidatures.efrome.it/contrat\\_doctoral\\_fleche\\_2019\\_2022](https://candidatures.efrome.it/contrat_doctoral_fleche_2019_2022).

Les résultats seront transmis dans la première quinzaine de juin, soit avant la réunion des conseils des ED pour l'attribution des contrats ministériels.

En espérant que cette possibilité d'un contrat doctoral en partenariat avec l'EFR saura retenir votre attention ainsi que celle des directeurs de laboratoires fédérés au sein de votre ED, je vous prie de croire, chères et chers collègues, en mes bien cordiales pensées,



Catherine Virlovet



École française de Rome  
Piazza Farnese, 67  
00186 Roma – Italia  
T. +39 06 68 60 14 99  
[direction@efrome.it](mailto:direction@efrome.it)  
[www.efrome.it](http://www.efrome.it)